

## INFORMATIONS PRATIQUES 2021

### **UNE NOUVELLE EMBAUCHE :**



M. Jérémie LOUIS a rejoint notre équipe le 03/05/2021. Il effectuera la relève des compteurs, mais aussi, les diverses interventions (changement de compteurs, manque de pression ...) sur vos installations (HORS interventions après compteur, non prises en charge par le Syndicat).

### **UNE SECONDE RELEVÉ :**

A compter du 02/11/2021, M. LOUIS effectuera une seconde relève. Votre première facture de 2022 comptabilisera votre consommation réelle. Seuls les compteurs non relevés seront estimés.

### **CHANGEMENT DE TRESORERIE :**

Nouvelle trésorerie depuis le 01/09/2021 :

TRESORERIE DE NANCY MUNICIPALE  
Cité Administrative  
45, Rue Sainte Catherine  
BP 40023  
54035 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 85 46 10

### **NOUVEAU MODE DE PAIEMENT :**

Vous avez maintenant la possibilité de régler vos factures directement auprès d'un buraliste ou d'un partenaire agréé (liste consultable sur le site [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)) en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire, munissez-vous de votre facture.

### **UNE NOUVELLE ADRESSE DE MAIL :**

Nouvelle adresse mail pour vos correspondances : [secretariat@smesm.fr](mailto:secretariat@smesm.fr)



# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

MAI 2021

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé CARSO-LSEHL.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : RESEAU MOULIN

Exploitant : LYONNAISE DES EAUX FRANCE - EPINAL

Maitre d'ouvrage : SIE DE SEILLE ET MOSELLE

Nb de captages d'eau : 2

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de désinfection (Chlore).

### MICROBIOLOGIE

	Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire
<b>Escherichia Coli/ Entérocoques</b> <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>	0	22	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

### CHIMIE

	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
<b>NITRATES</b> <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>	41,27 mg/L	50 mg/L	L'eau distribuée a été ponctuellement non-conforme pour ce paramètre. Durant les dépassements de la limite de qualité, la consommation de cette eau pour la boisson est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons.
<b>PESTICIDES</b> <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.

### DURETE (TH)

Teneur en calcium et magnésium dans l'eau

25,94 °F

TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure

### AGRESSIVITE DE L'EAU

Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée

2

Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive

En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.

### AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

## CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

### RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

MAI 2021

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé CARSO-LSEHL.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) ou auprès de votre fournisseur d'eau.

**Réseau :** RESEAU BOUCLE DE LOISY

**Exploitant :** LYONNAISE DES EAUX FRANCE - EPINAL

**Maitre d'ouvrage :** SIE DE SEILLE ET MOSELLE

**Nb de captages d'eau :** 4

**Protection des captages :** L'ensemble des captages est protégé.

**Nature de l'eau :** L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

**Traitement de l'eau :** L'eau bénéficie d'un traitement de désinfection (Chlore).

### MICROBIOLOGIE

	Nb de non Conformités	Nombre. d'analyses	Commentaire
<b>Escherichia Coli/ Entérocoques</b> <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>	0	18	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

### CHIMIE

	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
<b>NITRATES</b> <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>	46,66 mg/L	50 mg/L	L'eau distribuée a été ponctuellement non-conforme pour ce paramètre. Durant les dépassements de la limite de qualité, la consommation de cette eau pour la boisson est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons.
<b>PESTICIDES</b> <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.

### DURETE (TH)

*Teneur en calcium et magnésium dans l'eau*

38,54 °F

TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure

### AGRESSIVITE DE L'EAU

*Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée*

2

Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive

En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.

### AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

## CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

### RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX